

Missions du CRALIM en Bretagne

Objectif général du CRALIM : Participer au niveau régional à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques nationales et régionales en matière d'alimentation

1) Mettre en œuvre au niveau régional le Programme national pour l'alimentation (PNA) et les autres politiques publiques nationales et régionales en matière d'alimentation

- ✓ Faire connaître le PNA et faciliter sa connaissance, sa diffusion et sa mise en œuvre
 - Trois axes thématiques :
 - Justice sociale et accès à une alimentation saine et de qualité pour tous
 - Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Education à l'alimentation
 - Deux axes transversaux : restauration collective/loi EGAlim et Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- ✓ Faire un état des lieux des actions du PNA déployées en région Bretagne
- ✓ Articuler ces politiques avec les autres politiques nationales : loi EGAlim notamment, Plan national nutrition-santé (PNNS)...
- ✓ Politiques régionales : Feuille de Route « Bien Manger pour Tous », expérimentation dans les lycées bretons...

2) Donner de la visibilité et de la cohérence aux politiques en matière d'alimentation et aux initiatives régionales

- ✓ Faire état des travaux du réseau des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en Bretagne et Bretagne – Pays de la Loire
- ✓ Partager les initiatives des acteurs du territoire et favoriser l'échange de bonnes pratiques (synergies avec l'Education nationale, la Santé...)
- ✓ Recenser les besoins en matière de méthode, d'outils et de dispositifs d'appui, notamment financiers, et proposer les adaptations nécessaires
- ✓ Faire connaître les différentes possibilités de financement (AAP national et régional PNA, Plan de relance, dispositifs du Conseil régional, autres financeurs...)
- ✓ Informer et capitaliser sur les projets soutenus

3) Faciliter l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim, notamment l'atteinte des seuils relatifs à la qualité des approvisionnements en restauration collective

- ✓ Adopter un langage commun au sein de la région Bretagne
- ✓ Faire état des travaux du Conseil national de la restauration collective (CNRC)
- ✓ Présenter les démarches existantes : Bien manger pour tous en Région Bretagne (dont expérimentation dans 14 lycées pilotes, dont deux lycées agricoles), démarches des Projets alimentaires territoriaux vis-à-vis de la restauration collective...
- ✓ Organiser la concertation au niveau régional et le suivi au niveau de la Bretagne : méthodologie, remontée des données... en lien avec la méthodologie nationale en cours de définition
- ✓ Proposer des actions concrètes en ce sens